

# Les Fogières, terre d'asile pour gosses en détresse

Parce qu'ils sont victimes de souffrances physiques (abus sexuels, maltraitances) ou psychologiques, certains enfants doivent être retirés à leurs parents. A Saint-Genest-Malifaux, l'établissement spécialisé Les Fogières prend en charge une vingtaine de ces « écorchés » de la vie, sur place ou dans des familles d'accueil. Objectif : les aider à se reconstruire.

« Nous ne sommes pas là pour combler les carences de ces enfants ou guérir leurs blessures, mais simplement pour les aider à vivre avec », précise d'emblée Michel

Huit ou neuf enfants sont accueillis dans chacun des deux lieux de vie, où ils sont entourés de toute une équipe de professionnels.



S'ils prennent leur repas et participent aux tâches ménagères en commun, les jeunes ont cependant chacun leur chambre individuelle.

Cinquin, directeur des Fogières. Cet établissement situé sur le plateau de la République, sur la commune de Saint-Genest-Malifaux, passe presque inaperçu aux yeux du promeneur. En contrebas de la route, c'est un corps de bâtiments en pierre plein de charme, comme il en existe des centaines d'autres dans le paysage verdoyant du Pilat. Un havre de tranquillité et de fraîcheur en cette période caniculaire.

Mais cette ancienne ferme qui appartenait jadis à l'Ordre des Templiers n'est pas une maison comme les autres. On y trouve bien en quelque sorte une grande « famille » qui y vit, mais d'un genre un peu particulier. Les occupants des lieux, ce sont en effet des gosses un peu « paumés » que la vie n'a pas franchement gâtés jusque là.

## Mesure d'assistance éducative

Les Fogières est ce que l'on appelle une maison d'enfants à caractère social, gérée par l'association privée du même nom. Ouverte en 1978, elle accueille des enfants de 5 à 18 ans de toute la Loire (essentiellement de Saint-Etienne), bénéficiaires du service départemental d'Aide sociale à l'enfance (1). Ils sont placés là dans deux types de cas.

Il y d'abord ceux (une minorité) dont les parents ne peuvent plus, momentanément, tenir leur rôle, ceci pour des raisons de santé, d'argent... Le placement, dans le cadre d'une mesure d'aide sociale, est alors une demande des familles elles-mêmes aux services sociaux.

Et surtout, il y a ceux concernés par une mesure d'assistance éducative.

Celle-ci est prononcée par un juge des enfants quand il estime

que ceux-ci sont en danger, que leurs parents ne remplissent pas leurs devoirs pour telle ou telle raison.

## « Le placement surajoute au traumatisme »

D'autres mesures moins radicales peuvent être prises comme les AEMO (actions éducatives en milieu ouvert), qui correspondent à des aides dans le milieu familial. Le placement dans une maison telle que Les Fogières, lui, est plus rare que par le passé.

« Les enfants qu'on décide aujourd'hui de placer ont vraiment de gros troubles du comportement et de la personnalité, explique Michel Cinquin, ce qui demande un travail de plus en plus pointu de la part des institutions qui les accueillent. »

Et d'ajouter : « Le placement est la mesure la plus extrême. C'est un événement très "lourd" dans la vie d'un enfant, ça surajoute encore à son traumatisme. D'ailleurs, il nous faut parfois un an de travail rien que pour lui faire accepter ça. »

Et des traumatismes, les jeunes accueillis aux Fogières en ont subis de terribles : abus sexuels, maltraitances... Et ces dernières ne sont pas forcément physiques. « Il y a des parents qui souffrent de psychopathologies ou qui sont en grande détresse sociale ; ils aiment leur enfant, mais le font souffrir pour ainsi dire sans en avoir conscience », rapporte le directeur.

LOÏC TODESCC

(1) C'est le conseil général de la Loire qui finance la structure, pour un budget annuel de plus d'un million d'euros.